

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

TRAVAIL DE BACHELOR

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3004.F.24**Année académique : **2025-2026**Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}Crédits ECTS : **15**

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☐ Module de base ☒ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : **10** Temps de travail personnel encadré : **240** Temps de travail personnel individuel : **200**

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : **MR1, MR2** ☒ Avoir suivi le/les modules **MR3** ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☐ Rôle de communicateur ☐ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☐ Rôle de collaborateur

Compétences principales

(Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »)

- A5 : Elles initient les interventions basées sur les connaissances scientifiques actuelles et guident des individus ou des groupes de population spécifiques à adapter leur comportement alimentaire à leurs besoins individuels ou aux exigences thérapeutiques.
- D2 : Elles mettent en œuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine la nutrition et de diététique, sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement.
- F2 : Elles identifient les besoins en recherche dans le domaine de la nutrition et de la diététique, contribuent à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, contribuent à la transposition efficace de leurs résultats dans le conseil nutritionnel et la pratique thérapeutique.
- G3 : Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.

Objectifs généraux du module

- Mener un projet de recherche, généralement sous forme de revue systématique de la littérature, en réalisant les différentes étapes requises de manière rigoureuse.
- Gérer le travail de façon autonome, avec une répartition adéquate des tâches et en prenant en compte les recommandations du-la directeur-trice TBSc.
- Rédiger un document scientifique structuré, rigoureux et professionnel, comprenant les sections requises, conformément aux critères en vigueur.
- Préparer et présenter une soutenance orale professionnelle, qui démontre une maîtrise de la problématique, une capacité à répondre clairement aux questions, et propose des perspectives pour la pratique professionnelle, conformément aux critères établis.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus et formes d'enseignement

- Travail personnel, en binôme (sauf exception).
- Réunions de coaching avec les Directeurs-trices de Travail de Bachelor (TBSc) et les experts.
- Séminaires en plénière

Exigences de fréquentation : respect du calendrier et de la date de restitution du TBSc. L'étudiant-e qui ne dépose pas son document final dans les délais ou qui ne se présente pas à la soutenance sans justificatif valable (art 18 règlement HEdS), obtient la note F pour son TBSc.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur les critères précisés dans un document spécifique.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante, attribuée au travail de Bachelor dans son ensemble: document écrit, soutenance, version préliminaire de poster.

- Période : selon calendrier.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3.5 et 3.9) au module ☐ Pas de remédiation

Si l'étudiant-e obtient un Fx, il-elle doit réaliser un travail complémentaire ou une nouvelle soutenance, selon les lacunes identifiées. A l'issue de la remédiation, la note E est attribuée.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Si l'étudiant-e doit répéter toute la démarche en lien avec le TBSc. Le thème choisi et la question de recherche peuvent être les mêmes.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : Corinne Jotterand Chaparro et Sophie Bucher Della Torre

Enseignant-e-s/Directeurs-trices de TBSc : Voir Syllabus

Descriptif validé le 11.12.2025

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière